

dit: «Envers qui devons-nous être responsables?»

Le ministre des Finances a démontré constamment, par son attitude à la Chambre, qu'il veut agir de façon responsable envers les milieux financiers au Canada. En d'autres mots, sa façon d'agir et ses politiques sont destinées à gagner la confiance des milieux financiers du Canada, et c'est sur ce point que certains membres de mon parti se dissocient du ministre et du gouvernement dont il est la brillante lumière.

Les députés élus n'ont pas été particulièrement chargés de représenter les intérêts de la communauté financière du pays; nous ne voulons pas spécialement gagner leur confiance. Nous sommes venus ici parce que nos électeurs se sont dit: «Le Canada est abondamment pourvu de ressources, de connaissances techniques, d'hommes et de femmes aux aptitudes variées. Par l'intermédiaire de notre gouvernement, nous devons planifier ces ressources, ces connaissances et ces compétences techniques et scientifiques, afin de répondre aux besoins de la population de l'Atlantique au Pacifique.»

Ce sentiment n'est sûrement pas une chimère. Un gouvernement, au Canada, doit sûrement pouvoir réaliser ce rêve. Et si sa réalisation se révèle difficile, la cause en est assez évidente. La communauté financière, que sert le ministre des Finances, n'a jamais voulu que le gouvernement intervienne dans l'entreprise privée. Autrement dit, plus carrément et plus froidement, la communauté financière au Canada n'a jamais voulu que le gouvernement intervienne dans aucun des secteurs où il y a des bénéfices à réaliser. La communauté financière et son alliée, la hiérarchie industrielle, estiment qu'il lui revient d'amasser tous les profits réalisables au Canada. Elles estiment avoir droit aux bénéfices en puissance et avoir le droit de garder certaines choses au point mort jusqu'à ce qu'on puisse en toucher un bénéfice.

Dès le début, les milieux financiers et industriels ont mené une guerre acharnée et intelligente contre ce qu'on a appelé l'ingérence du gouvernement dans la vie privée du citoyen. C'est une lutte sans merci qu'ils ont livrée, au Canada, aux mesures de sécurité sociales. Je sais ce que je dis; j'ai été témoin à la Chambre des premières batailles contre les pensions de vieillesse. Les divers milieux financiers et économiques au Canada ont toujours considéré la législation sociale comme indésirable de leur point de vue—je parle de mesures allant de la pension de vieillesse à l'assurance frais médicaux, en passant par les allocations familiales, etc.

Alors qu'il portait ce qui, je l'espère, est sa dernière botte à l'assurance frais médicaux, ce fidèle serviteur de nos milieux financiers, le ministre des Finances, a tenté de flanquer une sainte frousse tant au contribuable moyen qu'aux gouvernements provinciaux, en disant que cette assurance nécessiterait des sommes fabuleuses. C'est à des remarques comme celles-là, que nous devons les conflits qui ont surgi à la Chambre.

L'élite de la finance et de l'industrie s'est empressée de résister à toute tentative de la part du gouvernement pour fournir des biens et des services au public par l'intermédiaire d'organismes d'État. On a prétendu que l'entreprise privée pouvait fournir ces services. Nous soutenons que seuls ceux qui peuvent payer des prix exorbitants, bien au-delà des moyens des citoyens ordinaires, peuvent obtenir ces biens et services. Le logement et les médicaments en sont deux exemples, de nos jours. Si le gouvernement voulait vraiment susciter une concurrence à l'industrie des produits pharmaceutiques, afin de faire baisser les prix et mettre les ordonnances à la portée des gens ordinaires, pourquoi ne créerait-il pas une société d'État qui pourrait fabriquer et distribuer des médicaments? La concurrence exercée par un organisme public pareil aurait tôt fait de réduire le prix des ordonnances. Depuis des années les laboratoires Connaught fournissent de l'insuline au prix coûtant aux diabétiques, leur rendant ainsi un grand service.

On n'a pas réalisé les choses que j'ai proposées parce que, comme le dit la Bible, nul ne peut servir deux maîtres à la fois. Le gouvernement, sous la direction du ministre des Finances, a choisi de servir le maître de la collectivité financière et celui de la collectivité économique au lieu de servir le peuple. Ce n'est un mystère pour personne. Quand notre économie est en difficulté, nos pontifes de la finance et de l'industrie déclarent que c'est aux moins fortunés à se serrer la ceinture et à en porter le fardeau. Nous parlons d'assaut contre le dollar canadien, mais cet assaut n'est rien comparé à celui du ministre des Finances contre les besoins médicaux du peuple canadien. Au début de cette année, il a concouru, en quelque sorte, à l'échec de l'assurance frais médicaux.

La présentation du bill n° C-193 ne nous a pas surpris. Il imposait une surtaxe de 5 p. 100 sur les revenus de tous les contribuables, et touchait surtout ceux les plus dépourvus. Beaucoup de Canadiens n'ont pas les moyens de se payer le confort moderne. Le plafond de la surtaxe était fixé à \$600, parce que le ministre ne tenait pas à nuire aux gens à gros